Questions orales

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

LES FRAIS DE PUBLICITÉ CONSACRÉS À LA VENTE DE RÉACTEUR CANDU—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Madame le Président, moi aussi, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Avant que le gouvernement ne revienne à la raison et ne se rende compte que la prétendue vente de deux réacteurs Candu à la Roumanie n'était pas vraiment sérieuse et qu'elle ne donnerait jamais lieu à une vraie vente de technologie nucléaire, le gouvernement roumain a dépensé 44 millions de dollars que la Société pour l'expansion des exportations lui avait prêtés pour financer la vente.

Cette semaine, nous avons appris que le gouvernement mexicain de M. Lopez Portillo a mis en veilleuse ses mégaprojets nucléaires pour une période indéterminée et que les 5 millions de dollars que l'EACL a consacrés à la préparation de sa soumission et à la promotion de son réacteur au Mexique viennent s'ajouter à la longue liste des placements à fonds perdus que font les contribuables canadiens dans le secteur nucléaire. Aussi, je propose, appuyé par le député de Beaches (M. Young):

• (1415)

Que la Chambre ordonne au gouvernement de cesser de gaspiller l'argent des contribuables pour satisfaire sa mégalomanie nucléaire ici et à l'étranger, et que le gouvernement améliore sa politique et consacre les économies ainsi réalisées à la conservation de l'énergie, à l'énergie solaire et aux combustibles de remplacement.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Mme le Président: Passons aux questions orales.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

LE PRÊT CONSENTI À L'ADMINISTRATION DU TRANSPORT DANS L'AGGLOMÉRATION MÉTROPOLITAINE DE NEW YORK

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances qui a sans doute remarqué que d'après l'annonce faite hier, une assistance financière a été accordée à l'Administration du transport dans l'agglomération métropolitaine de New York. Elle a obtenu un prêt à 9.7 p. 100 échelonné sur une période de 15 ans c'est-à-dire jusqu'en 1997. Si le gouvernement a été en mesure de consentir un prêt de ce genre à l'administration de New York, le ministre peut-il dire si des sommes analogues pourraient être offertes aux administrations de transport au Canada ou à d'autres groupes dignes d'intérêt qui aimeraient obtenir un financement de 9.7 p. 100 pour les 15 prochaines années?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le financement en question a été accordé par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations et bien entendu il est justifié à

cause des avantages très importants qu'en retirera le Canada. Je pensais que le député aurait compris que la mise en œuvre de ce projet était fort souhaitable du point de vue canadien et dans les circonstances, nous devrions recourir à tous les moyens possibles et légitimes afin de conclure des marchés pour le Canada. Cette mesure aura d'importantes répercussions sur l'emploi particulièrement au Québec mais aussi en Ontario.

M. Stevens: Madame le Président, je ferai remarquer que c'est une excellente chose que de vouloir créer des emplois au Canada, mais le gouvernement n'a-t-il pas songé qu'il pourrait accomplir deux choses: aider les administrations de transport au Canada et créer des emplois en accordant un financement à 9.7 p. 100 pour une période de 15 ans?

LES TRANSPORTS

LE FINANCEMENT OFFERT AUX ADMINISTRATIONS MUNICIPALES

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, je peux peut-être poser une question supplémentaire au ministre des Transports. Pourrait-il nous dire si ce genre de financement est aussi à la disposition des autorités correspondantes de Montréal, de Vancouver, de Toronto et d'Edmonton? L'administration du transport dans l'agglomération métropolitaine de New York se félicitait ce matin à New York d'avoir pu réaliser des économies de plus de 300 millions de dollars sur l'achat de matériel de transport, grâce au gouvernement canadien.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, il me semble que le ministre des Finances a bien expliqué, en fait très bien expliqué, que toute cette affaire est essentiellement une question d'exportation. Maintenant je vais faire ce qu'à mon avis je devrais éviter car c'est dangereux: je vais remercier publiquement le ministre des Finances de son aide aux transports au cours des derniers mois. Il a fourni 1.3 milliard aux transports ferroviaire de l'Ouest. Il a haussé le budget de mon ministère de 20 millions l'an dernier, de 40 millions cette année et de 60 millions pour l'an prochain dans le secteur des transports aériens et de la construction des aéroports.

M. Clark: A qui appartient cet argent?

M. Pepin: C'est de l'argent canadien. Cette tâche lui incombe et voilà ce qu'il a fait. Je pourrais vous dresser une longue liste et je la terminerais par le montant d'argent qu'il a fourni à la recherche et au développement des transports au Canada, soit 20 millions de dollars.

La vente aux États-Unis doit aussi être perçue en fonction des transports canadiens car le matériel que Bombardier va exporter aux États-Unis va ajouter au matériel que d'autres villes canadiennes pourront se procurer.

M. Stevens: Madame le Président, il faut noter que le ministre des Transports a pris grand soin d'éviter d'admettre qu'il n'a pas offert un traître sou aux autorités de transports canadiens. Il est l'homme qui a émasculé les services ferroviaires canadiens de VIA Rail d'un océan à l'autre.